

<b>4 - AUTRES ACTIVITES PROFESSIONNELLES</b>		<b>Base tarifaire 2024</b>	
<b>4-1 ACTIVITES A VOCATION ECONOMIQUE</b>		<b>HT</b>	<b>TTC</b>
<b>Part Fixe</b>			
Bâti	Le m <sup>2</sup>	6,68 €	8,02 €
Non bâti	Le m <sup>2</sup>	3,34 €	4,01 €
Canalisation	Forfait	58,43 €	70,12 €
Réserve, Claire et Dégorgoir	Le m <sup>2</sup>	0,23 €	0,28 €
Emplacement de navire professionnel du nautisme	Surface du navire m <sup>2</sup> x base tarifaire	5,57 €	6,68 €
<b>Part Variable (la part variable est facturé à 80 % selon le CA de l'année N-1 et régularisé en N+1 à la publication du bilan)</b>		1,5 % minimum du chiffre d'affaire HT	
		Min. perception 150€ HT	
<b>4-2 ACTIVITES A VOCATION ECONOMIQUE dans le bâtiment Bertrand</b>		<b>HT</b>	<b>TTC</b>
<b>Part Fixe</b>			
Bâti	Le m <sup>2</sup>	18,33 €	22,00 €
Non bâti	Le m <sup>2</sup>	4,17 €	5,00 €
<b>Part Variable (la part variable est facturé à 80 % selon le CA de l'année N-1 et régularisé en N+1 à la publication du bilan)</b>		1,5 % minimum du chiffre d'affaire HT	
		Min. perception 150€ HT	
<b>4-3 ACTIVITES DE CROISIERE</b>		<b>HT</b>	<b>TTC</b>
<b>Part Fixe</b>			
Navire de trafic commercial	longueur du bateau + 2 ml nécessaires à la navigation	36,23 €	43,48 €
Emplacement pour l'installation de billetteries, cabanons ou autres locaux démontables, utilisés		8,00 €	9,60 €
<b>Part Variable (la part variable est facturé à 80 % selon le CA de l'année N-1 et régularisé en N+1 à la publication du bilan)</b>		3 % du CA HT	
<b>4-4 CHANTIERS NAUTIQUES NE DISPOSANT PAS DE CONVENTION POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>		<b>HT</b>	<b>TTC</b>
Utilisation des infrastructures du port à titre commercial pour des entreprises du secteur nautique	Forfait	222,60 €	267,12 €
<b>4-5 INSTALLATION D'AVITAILLEMENT</b>		<b>HT</b>	<b>TTC</b>
<b>Part Fixe</b>			
Non bâti	Le m <sup>2</sup>	6,68 €	8,02 €
Bâti	Le m <sup>2</sup>	3,34 €	4,01 €
Front d'accostage	Forfait	1 113,00 €	1 335,60 €
<b>Part Variable (la part variable est facturé à 80 % selon le CA de l'année N-1 et régularisé en N+1 à la publication du bilan)</b>		0,005 € HT par litre de carburant	
<b>4-6 ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>		<b>HT</b>	<b>TTC</b>
Emplacement de navire à titre privatif Aot	base tarifaire x surface du navire x coefficient portuaire	13,91 €	16,69 €
Emplacement de navire public en amarrage	base tarifaire x surface du navire x coefficient portuaire	19,48 €	23,38 €
Cabane	Le m <sup>2</sup>	3,34 €	4,01 €
Terre-plein	Le m <sup>2</sup>	1,67 €	2,00 €
<b>4-7 INSTALLATIONS DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE</b>		<b>HT</b>	<b>TTC</b>
Poste de transformation / distribution d'énergie électrique	Forfait selon réglementation en vigueur	150,00 €	180,00 €